

LE PLATEAU DE RATZ

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Unité paysagère : partie continue de territoire, cohérente d'un point de vue paysager et culturel



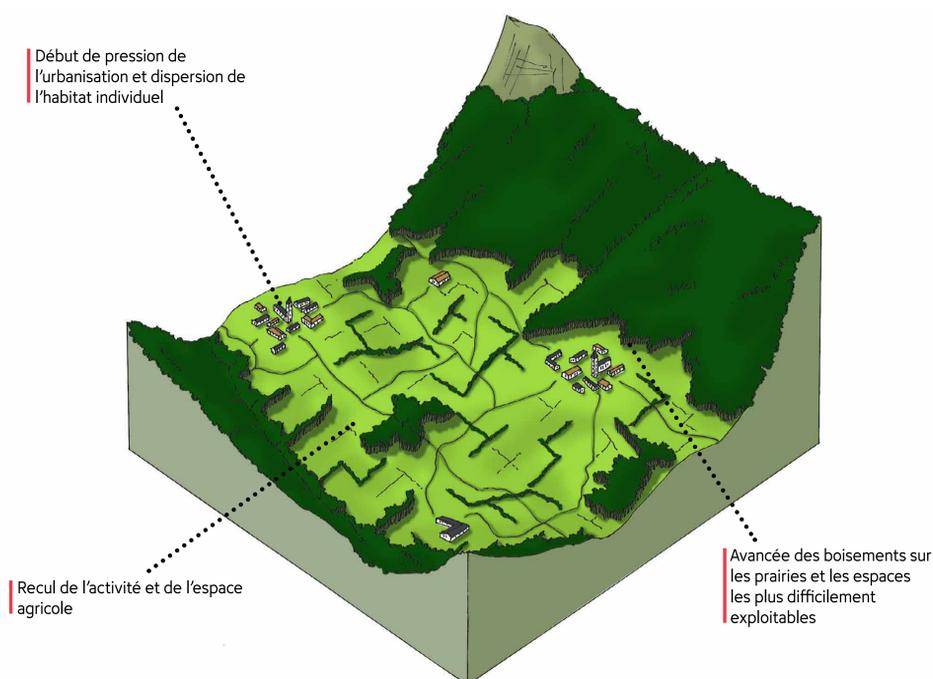
Les communes : La Buisse, La Sure en Chartreuse (fusion des communes de Saint-Julien-de-Ratz et Pommiers-la-Placette), Voreppe

Les rivières et masses d'eau : lac de Saint-Julien-de-Ratz, le Merdaret, la Roizette

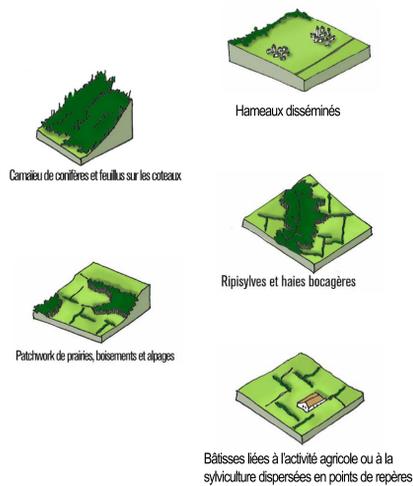
Les sites remarquables : gorges de Crossey, lac de Saint-Julien-de-Ratz...

CARACTÉRISTIQUES DE L'UNITÉ

L'unité paysagère du Plateau de Ratz — ou du Grand Ratz - s'étend entre le chaînon jurassien du grand Ratz à l'ouest et les pentes de la haute Chartreuse, dominées par la Grande Sure, à 1920 m, à l'est. C'est l'entrée sud-sud-ouest du massif, depuis Voreppe en passant par le col de la Placette.



LES MOTIFS



ENJEUX ET OBJECTIFS



Le Plan de paysage de Chartreuse a été réalisé par l'Atelier Chardon, Laurence Janet et Olivier Pasquet, les blocs diagrammes et les motifs paysages par Mathilde Lelièvre, la mise en page de l'exposition par Chloé Froger, sous la maîtrise d'ouvrage du Parc naturel régional de Chartreuse, avec les partenaires financiers suivants :

